

**DIRECTION DES FINANCES**

Mme Virginie GINESTRA

[virginie.ginestra@ville-grandcouronne.fr](mailto:virginie.ginestra@ville-grandcouronne.fr)

Notre référence : DFIN2024-10-JL/VG/LD

**DECISION N° 2024/35 - Demande de subvention – Achat d'un véhicule Peugeot Electrique.**

**Vu** L'article L2122-22,26° du code général des collectivités territoriales ;

**Vu** la délégation consentie par le conseil municipal de Grand-Couronne au maire en date du 16 juillet 2020 ;

**Vu** la délibération du 9 novembre 2021 modifiant la délibération du 16 juillet 2020 relative aux délégations du Conseil Municipal au Maire ;

**Vu** la délibération du conseil municipal du 15 mars 2022 portant délégation du Conseil Municipal au Maire, en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT, 26°, délègue au maire la possibilité de solliciter des fonds de concours auprès de tous les financeurs ;

La ville de Grand-Couronne prend conscience du rôle fondamental des collectivités dans le développement de la mobilité électrique. Afin de renouveler une partie de sa flotte, la ville souhaite investir dans un véhicule électrique afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, améliorer la qualité de l'air ainsi que la pollution sonore liées au transport de notre commune.

A ce stade, ce projet s'évalue à 36 899.01 € HT comprenant L'achat du véhicule électrique avec la livraison en concession, la fourniture et pose de plaques et les frais d'immatriculation.

Cette opération est éligible au titre des subventions ou des fonds de concours du FACIL de la Métropole Rouen Normandie et son montant s'élève à 36 899.01 € HT soit 44 276.06 € TTC

A cet effet, le plan de financement est donc le suivant :

<b>Projet : Véhicule Peugeot Electrique</b>	<b>Montant HT de l'opération</b>
Véhicule Peugeot E-2008 Electrique	36 899.01 €
<b>TOTAL</b>	<b>36 899.01 €</b>

**DIRECTION DES FINANCES**

Mme Virginie GINESTRA

[virginie.ginestra@ville-grandcouronne.fr](mailto:virginie.ginestra@ville-grandcouronne.fr)

Notre référence : DFIN2024-10-JL/VG/LD

Considérant les dépenses d'un montant de 36 899.01 € HT à la l'achat d'un véhicule électrique pour la commune de Grand-Couronne.

**Décide,**

De solliciter aux montants les plus élevés, les subventions et fonds de concours du FACIL de la Métropole Rouen Normandie pour cet investissement évalué à 36 899.01 € HT.

Fait à Grand-Couronne, le 16 Octobre 2024



**Julie LESAGE**

*Maire*

*Conseillère départementale*